

## **SEANCE DU 25 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 17 mai 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : M. VERNOUX Bertrand – M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires - Adjointes,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à M. CHEVRET Pascal, M. NILLON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Absent : M. DEVEYLE Alain

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

### **QUESTIONS DEBATTUES**

- 1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2/ Approbation de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2023
- 3/ Convention d'utilisation des équipements – Club de Pétanque
- 4/ Modification du règlement intérieur de la Bibliothèque communale
- 5/ Compte rendu des commissions communales
- 6/ Demande de subvention au titre de la transition écologique auprès du Conseil Départemental : fenêtres écoles
- 7/ Demande de subvention au titre de la DETR auprès de l'Etat : fenêtres écoles
- 8/ Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental : travaux de voirie
- 9/ Recrutement d'agents contractuels pour besoin saisonnier
- 10/ Décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal
- 11/ Informations diverses
  - Rapport 2022 de la bibliothèque municipale
  - Remerciements
  - Création d'associations
  - Dates des prochaines réunions

Monsieur le Maire fait part des pouvoirs donnés par :

- Madame FONTIMPE Catherine, conseillère municipale à Monsieur RETY Jean-Pierre,
- Madame BOIVIN Nadine, conseillère municipale à Monsieur CHEVRET Pascal,
- Monsieur NILLON Christophe, conseiller municipal à Madame PACCAUD Christine,
- Madame JOLY Christelle, conseillère municipale à Monsieur ALBENQUE Christophe.

\*\*\*\*\*

### 1<sup>ère</sup> QUESTION

#### DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire rappelle qu'au début de chaque séance, le conseil nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 cette nomination doit se faire en principe au scrutin secret sauf si le conseil décide à l'unanimité le contraire, par une élection à la majorité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNNE Monsieur Kévin BATAILLARD, secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### 2<sup>ème</sup> QUESTION

#### APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023

Monsieur le Maire évoque les principaux points traités au cours de la séance du 31 mars 2023 et soumet le procès-verbal à l'approbation du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance tenue le 31 mars 2023.

\*\*\*\*\*

### 3<sup>ème</sup> QUESTION

#### CONVENTION D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS – CLUB DE PETANQUE

Monsieur le Maire donne lecture aux conseillers une convention établissant les conditions de mise à disposition et d'utilisation des terrains de pétanque et de locaux au Club de Pétanque.

Cette convention indique aussi les modalités de participation du club aux dépenses d'électricité et d'éclairage.

Après avoir donné lecture de la convention ainsi présentée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention ainsi présentée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

\*\*\*\*\*

#### **4<sup>ème</sup> QUESTION**

#### **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que le règlement de la bibliothèque municipale a été adopté en septembre 2012.

Suite à l'établissement d'une nouvelle convention définissant les conditions et les modalités de partenariat entre le Département de l'Ain et notre collectivité en vue du développement de la lecture publique sur le territoire, les conseillers devront adopter un règlement intérieur légèrement modifié.

Après avoir donné lecture d'un nouveau règlement de la bibliothèque, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le nouveau règlement applicable à la bibliothèque,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le règlement.

\*\*\*\*\*

#### **5<sup>ème</sup> QUESTION**

#### **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Chaque commission, réunie depuis le précédent conseil, présente le compte rendu de ses travaux.

\*\*\*\*\*

#### **Commission Environnement**

Monsieur le conseiller délégué en charge de l'environnement informe les conseillers que la distribution des plants a été effectuée le 12 mai.  
Elle fut suivie d'un week-end de plantation par les bénévoles.

Le samedi 20 mai, s'est déroulée l'opération nettoyons la nature.  
Monsieur le Maire et monsieur le conseiller délégué remercient les participants.  
Nous avons pu constater que notre commune est globalement propre.

Pour information, notre commune sera présente à Neuville les Dames, le samedi 3 juin pour recevoir notre prix de lauréats aux villes et villages fleuris 2022

\*\*\*\*\*

### **Commission Voirie**

Monsieur l'adjoint en charge des travaux fait le point sur les travaux en cours ou à venir :

- Les travaux de la rue Janin ont commencé le 24 avril dernier. Ils se déroulent selon le planning prévu avec les différentes entreprises.

Les derniers arbitrages avec des riverains ont été actés.

- La commission voirie se réunira d'ici début juillet pour les travaux de la rue du Tourion.

- L'entreprise Agriservices va réaliser des travaux d'aplanissement chemin de Gros Loup et en bord de Saône sur le chemin du canal rive droite.

- Le marquage au sol suite à la réalisation des points à temps sera planifié avant l'été.

\*\*\*\*\*

### **Commission Urbanisme**

Monsieur l'adjoint en charge de l'urbanisme informe les conseillers que l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal débutera le 12 juin pour se terminer le 12 juillet 2023.

Un commissaire enquêteur assurera une permanence dans notre commune le jeudi 15 juin de 14h à 17h.

Le dossier sera consultable en mairie et sur une plateforme dédiée.

Par ailleurs, les résultats d'adaptation du cadastre seront mis à disposition des propriétaires fonciers de notre commune à partir du 28 mai prochain sur un site dédié ou au service départemental des Impôts Fonciers.

Pendant la période de mise à disposition d'une durée d'un mois, les propriétaires pourront faire leurs observations.

Monsieur l'adjoint en charge de l'urbanisme, informe les conseillers qu'il y aura une coupure d'eau le mardi 30 mai, rue de la Madone sur sa partie Sud de 8h à 16h. La chaussée sera refaite en fin de semaine prochaine.

\*\*\*\*\*

### **Commission scolaire**

Mesdames les adjointes en charge des affaires scolaires et vie associative rappellent aux conseillers que les Olympiades des écoles publique et privée se dérouleront le mardi 30 mai avec la participation des élèves de primaire.

Elles donnent le déroulé de cette journée qui comportera seize épreuves sportives, encadrées par les enseignants, les parents d'élèves et les conseillers disponibles.

Cette journée sera clôturée par une remise des médailles olympiques.

Madame l'adjointe en charge des affaires scolaires informe les conseillers que des messages rédigés par les enfants des écoles pour la fête des mères vont prochainement paraître sur les panneaux lumineux.

\*\*\*\*\*

### **Commission Bâtiment**

Monsieur l'adjoint en charge des bâtiments informe les conseillers que la réunion sur la fibre organisée par le SIEA a lieu le 22 mai dernier.

Les différents quartiers de Replonges vont être successivement raccordés à la fibre. Pour connaître leur éligibilité à la fibre, les particuliers peuvent se renseigner sur le site du SIEA.

Monsieur l'adjoint en charge des bâtiments fait le point sur les chantiers qui sont programmés.

\*\*\*\*\*

### **Commission Vie Associative**

Madame l'adjointe en charge de la vie associative informe les conseillers que la commission sera réunie le 13 juin prochain à 19 heures pour la réunion annuelle du planning des associations.

Du 16 au 21 juin prochain, un festival d'aquarelles sera organisé par le club de peinture d'Ozan et l'office de tourisme. Ce festival se déclinera en une exposition d'aquarelles dans l'Eglise de Saint André et l'animation d'ateliers.

Madame l'adjointe en charge de la vie associative rappelle aux conseillers qu'une conseillère numérique assure des permanences au Pôle culturel tous les 15 jours de 15h15 à 16h15. Son activité se développe.

Madame l'adjointe souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la journée à Paris organisée le 24 mai dernier. Monsieur le Maire s'y associe et remercie en particulier monsieur Chaize, Sénateur qui nous a accueilli pour nous permettre de découvrir le Palais du Luxembourg.

\*\*\*\*\*

### **6<sup>ème</sup> QUESTION**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : FENETRES ECOLE**

Monsieur le Maire présentera un devis pour les travaux de remplacement de fenêtres à l'école.

Afin de mettre en œuvre la réalisation de cet équipement public, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide financière au titre de la transition écologique auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire précise que le financement de ce projet provient des fonds propres de la collectivité, déduction faite des subventions et présente le plan de financement prévisionnel,

Désignation	Montant HT
Montant des travaux	29 553.00 €
Conseil Départemental (transition écologique) (20%)	5 910.60 €
Fonds propres	23 642.40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- SOLLICITE une aide au titre de la transition écologique auprès du Conseil Départemental de l'Ain,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

\*\*\*\*\*

### 7<sup>ème</sup> QUESTION

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AUPRES DE L'ETAT : FENETRES ECOLE**

Monsieur le Maire présente un devis pour les travaux de remplacement de fenêtres à l'école.

Afin de mettre en œuvre la réalisation de cet équipement public, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de l'État.

Monsieur le Maire précise que le financement de ce projet provient des fonds propres de la collectivité, déduction faite des subventions.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		23 642.40 €	
Emprunts			
Sous total autofinancement			
Union européenne			
Etat - DETR	DETR	5 910.60 €	
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC			
Autres			
Sous total subventions *			
TOTAL HT	Travaux	29 553.00	

\*Dans la limite de 80%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de l'État,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

\*\*\*\*\*

### 8<sup>ème</sup> QUESTION

#### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du marché à bon de commandes, Monsieur le Maire présentera un devis pour les travaux de voirie et d'aménagement, Rue du Tourion.  
Afin de mettre en œuvre la réalisation de cet équipement public, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide financière au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire précise que le financement de ce projet provient des fonds propres de la collectivité, déduction faite des subventions et présente le plan de financement prévisionnel,

Désignation	Montant HT
Montant des travaux	100 318.35 €
Conseil Départemental (Amende de Police) (30% de 10 000 € à 100 000 € puis 15 %)	30 047.75 €
Fonds propres	70 270.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE une aide au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de l'Ain,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

\*\*\*\*\*

### 9<sup>ème</sup> QUESTION

#### RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR BESOIN SAISONNIER

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, article 3-1<sup>o</sup>,

VU l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT que pendant la période estivale, il convient de créer un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité à compter du 26 juin 2023,
- PRECISE que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures hebdomadaire,
- DECIDE que la rémunération sera fixée sur un indice brut de 397,
- HABILITE l'autorité à recruter un ou plusieurs agents contractuels pour pourvoir cet emploi.

\*\*\*\*\*

### 10<sup>ème</sup> QUESTION

#### DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

#### Plaques pour arbres

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de 16 plaques gravées pour indiquer les nouveaux arbres plantés pour un montant de 716.80 € HT soit 860.16 € TTC auprès de la société Berry Graphic's

#### Ordinateurs - Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de 8 ordinateurs portables pour équiper les classes de primaire pour un montant de 8 792.00 € HT soit 10 550.40 € TTC auprès de la société Partner informatique.

#### Potelets – Voirie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour des potelets pour un montant de 1 017.00 € HT soit 1 220.40 € TTC auprès de la société Concept Urbain.

#### Adoucisseur – Cuisine Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement d'un adoucisseur pour le lave-vaisselle de la cuisine du limorin pour un montant de 2 614.60 € HT soit 3 137.52 € TTC auprès de la SARL AQUATICO.

#### Scie à onglet – Service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'acquisition d'une scie à onglet pour équiper les services techniques pour un montant de 283.00 € HT soit 339.60 € TTC auprès de l'entreprise FOUSSIER.

#### Couvercle regard – cuisine limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la réalisation d'un couvercle sur charnière du nouveau regard d'assainissement situé au limorin pour un montant de 570 € auprès de la Métallerie Rozier.



### **Etudes faisabilité**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé des devis pour une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école et à la Salle Limorin pour un montant de 3 000.00 € HT soit 3 600.00 € TTC et pour une étude de faisabilité pour la réfection de la chaufferie des vestiaires du stade de football pour un montant de 6 000.00 € HT soit 7 200 € TTC auprès du bureau d'études WBI.

### **Mise à la côte tampon – Rue de la Tour**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la mise à la côte d'un tampon d'assainissement rue de la Tour pour un montant de 566.00 € HT soit 679.20 € TTC auprès de l'entreprise DE GATA.

### **Déplacement coffret EDF – Rue Janin**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le déplacement d'un coffret EDF dans le cadre des travaux de la Rue Janin un montant de 3 541.41 € HT soit 4 249.69 € TTC auprès de l'entreprise ENEDIS.

### **Pilotage éclairage – Parking Salle Limorin**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le pilotage de l'éclairage du parking de la Salle Limorin un montant de 4 210.00 € HT soit 5 052.00 € TTC auprès de la société SOBECA.

### **Travaux peinture – Salles classe Ecole Primaire**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la réfection des peintures de deux salles de classes pour un montant de 4 159.42 € HT soit 4 991.30 € TTC auprès de la société AG Plâtrerie Peinture.

### **Sèche main – Centre périscolaire**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement d'un sèche main pour un montant de 433.53 € HT soit 520.24 € TTC auprès de la société ARELEC.

### **Travaux aplanissement – Voirie**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé les travaux d'aplanissement du chemin de Gros Loup pour un montant de 2 120.00 € HT soit 2 544.00 € TTC et du chemin du Canal pour un montant de 6 700.00 € HT soit 8 040.00 € TTC auprès de la société AGRISERVICES.

\*\*\*\*\*

### **11<sup>ème</sup> QUESTION**

### **INFORMATIONS**

#### **Rapport 2022 de la bibliothèque municipale**

Madame l'adjointe en charge des relations avec la bibliothèque donne lecture du compte rendu de la bibliothèque municipale pour l'année 2022.

Monsieur le Maire et madame l'Adjointe en charge des relations avec la bibliothèque s'associent pour remercier les bénévoles de la bibliothèque qui font preuve de beaucoup d'investissement et d'implication dans leurs missions. Ils saluent l'étendue de leurs missions.

Monsieur le Maire remercie aussi la Communauté de Communes Bresse et Saône pour le financement du renouvellement d'une partie du fonds documentaires et des spectacles.

### **Remerciements**

Monsieur le Maire fait part des remerciements :

- de l'Alerte de Replonges pour la subvention communale annuelle,
- Du CECOF d'Ambérieu en Bugey pour la subvention allouée aux apprentis résidants sur notre commune,
- De la MFR de Charentay pour la subvention allouée aux apprentis résidants sur notre commune,

### **Création d'associations**

Monsieur le Maire fait part de la création de deux nouvelles associations et en donne la composition :

- INSTI NKTIV'DEFENSE, association pour la promotion du sport d'autodéfense  
Président : Monsieur Denis TUKA  
Trésorier : Monsieur Gaëtan BOUVIER  
Trésorière adjointe : Madame Sarah OLMOS  
Secrétaire : Madame Lise Marie HIPPEAU  
Secrétaire adjoint : Monsieur Bernard FAGUET
  
- NOAH DE COCO, association pour la prise en charge d'un enfant handicapé en particulier et des enfants en situation de handicap plus généralement  
Présidente : Madame Esther BESSONE  
Trésorière adjointe : Madame Christine LESPINASSE  
Secrétaire : Monsieur Mathieu LITAUD

### **Dates des prochaines réunions**

Monsieur le Maire indique que :

- Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 07 juillet 2023 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 25 minutes.